

## Réponse de l'EBG à la consultation publique concernant le Plan France numérique 2020.

Ce document est une réponse à la consultation publique dans le cadre du plan France numérique 2020. Nous avons participé à la réunion publique qui s'est tenue au ministère le 20 Septembre sur le thème de la gouvernance et de l'écosystème de l'économie numérique en France.

L'EBG a été également invité à faire part de ses recommandations dans le cadre d'un rendez-vous «bilatéral» organisé le lundi 3 Octobre 2011

### Préambule

L'EBG est une organisation internationale et créée en France. Elle regroupe 120 000 professionnels du numérique. Réunissant 550 entreprises adhérentes, dont l'intégralité des groupes du SBF 120, et 120,000 professionnels, l'EBG constitue depuis douze ans le premier think tank francophone dans le domaine de l'Internet, des nouveaux médias, du marketing interactif et de la mobilité. Présent à New York et à Paris, il compte parmi ses administrateurs des personnalités internationales, telles que Sir Martin Sorrell, Steve Ballmer ou Wu Janmin.

Nous avons été particulièrement interrogés sur le sujet de la rénovation de l'écosystème de l'économie numérique en France ainsi que sur le sujet de la rénovation de la gouvernance de cet écosystème.

Voici notre résumé des recommandations faites dans le cadre de la consultation publique France 2020 :

- Nous proposons de nous focaliser sur deux enjeux de filières. Il s'agit d'une part de l'Internet des objets et d'autre part de l'informatique dans les nuages. Ces filières doivent faire naître ou développer des entreprises innovantes, compétitives et génératrices d'emplois dans les années à venir.
- Par ailleurs nous souhaitons souligner nos convictions concernant l'environnement dans lequel ces filières peuvent se développer. Dans un premier lieu nous souhaitons alerter l'attention du législateur concernant l'éducation et les infrastructures pouvant changer les modalités du travail en France avec les télécentres.

- Enfin nous reviendrons sur les domaines dans lesquels l'État doit se montrer exemplaire en déployant une grande initiative autour de la démocratie électronique, les programmes de carte nationale d'identité numérique, mais aussi autour de l'accès ouvert sur des données publiques.

## Croissance de l'écosystème

Sur le volet de la compétitivité et de la croissance de l'économie numérique nous pensons que nous devons focaliser nos efforts sur la recherche de la construction d'une quatrième offre de Cloud Computing (après celle de Google, Microsoft et Amazon ). Cette nouvelle offre devra se faire en partenariat avec la communauté Européenne. Au-delà de l'offre d'infrastructure, il est probable que les entreprises de taille intermédiaire peuvent apporter des innovations particulières dans ce domaine. Il s'agirait de créer un accompagnement et peut-être une filière dans le domaine de l'informatique dans les nuages. Pour l'EBG, ces entreprises sont à la fois des éditeurs de logiciels qui supporteront ces infrastructures, les entreprises de services spécialisés dans le développement, mais également des opérateurs et des hébergeurs.

A ce sujet, l'EBG a initié un livre blanc dédié au Cloud Computing. Exclusivement basé sur des retours d'expériences de grandes entreprises françaises et internationales adhérentes de l'EBG (30 en tout), l'ambition de ce livre blanc et de la matinée de présentation est de comprendre pourquoi et comment utiliser ces nouvelles infrastructures.

L'EBG est convaincue que la prochaine révolution de l'Internet utilisera l'interconnexion des objets comme un nouveau paradigme, après celui des ordinateurs et plus récemment celui des personnes à travers l'évolution des réseaux sociaux.

La France dispose d'un formidable patrimoine industriel dans ce domaine ; le système de cartes à puce en est un exemple parmi les plus probants mais nous pouvons également citer nos entreprises spécialisées dans la robotique, les systèmes embarqués et d'autres technologies.

Il nous paraît clair que l'investissement de l'État dans la création d'un pôle de compétitivité dans ce domaine doit être maintenu et encouragé.

## Infrastructure du développement

Pour revenir sur les conditions de développement de l'économie numérique, il nous paraît essentiel de se concentrer sur trois éléments structurants de cet environnement.

- Le premier d'entre eux est l'éducation et la formation qui nécessitent de faire une meilleure place au numérique. Pendant la formation initiale, la maîtrise des outils du numérique aidera à la réduction de la fracture numérique qui est à la fois sociale, générationnelle et culturelle. Nous sommes surpris de ne pas avoir de meilleures initiatives pour créer de nouvelles formations de niveau « grande école » autour des technologies de l'information. Enfin il apparaît comme plus que nécessaire de créer aussi une grande initiative pour aider les entreprises qui développent les technologies de l'information pour l'éducation. Les technologies et usages mixant les réseaux sociaux et la vidéo pour aider à la transmission des savoirs dans toutes les situations où l'éducation et la formation continue ont pleinement leur raison d'être. Or nous faisons visiblement face à une crise de l'offre sur ce sujet clé du numérique.
- L'EBG encourage le travail que le gouvernement a entrepris dans la recherche d'harmonisation du marché du numérique et du marché « par le numérique » en Europe. Pour la question particulière du commerce électronique, dans le cadre du marché européen, symbolisée par les différentes initiatives récentes de la commission européenne pour statuer sur un marché unique, il nous paraît essentiel d'être extrêmement vigilant sur la normalisation « par le bas » du marché ; elle consiste systématiquement viser des accords surprotégeant des consommateurs (à l'instar de ce qui est effet dans les marchés les plus développés : Allemagne, Royaume-Uni) qui ne peuvent que freiner les entreprises les plus petites du commerce électronique en France. L'EBG entreprend d'ailleurs quelques actions dans ce domaine grâce à sa commission juridique, et par l'établissement d'une filiale en Allemagne qui nous aide à avoir des réflexions transfrontalières sur ces enjeux de régulation.
- Dans le domaine du télétravail, il nous semble qu'une énergie particulière pourrait être initiée par l'État pour engager une plus grande mobilisation des collectivités territoriales qui jouent un rôle essentiel dans ce domaine et gèrent la plupart des initiatives. La vision des enjeux dans ce domaine est la suivante : faire moins voyager les collaborateurs et laisser beaucoup plus de possibilités aux territoires. Dans cette même thématique nous pouvons regrouper la e-santé, la justice et les TIC qui sont des exemples des missions de service public qui grâce au numérique pourraient continuer à augmenter leur proximité.

## Un Etat exemplaire et innovant dans le numérique

L'État doit être exemplaire dans le domaine des usages du numérique. L'EBG recense trois initiatives dans lesquelles l'État s'engage, initiant des pratiques que les entreprises pourront reprendre.

- La première est l'ouverture des données publiques. L'EBG salue l'initiative de l'État dans le domaine de l'open data et entre autres de la création récente de l'ETALAB, qui expérimente différents usages pour le compte de l'administration. Nous soutenons ces initiatives mais sommes convaincus que nous pouvons aller beaucoup plus loin en proposant des appels à projets, en encourageant l'usage des données par le monde associatif, mais aussi la création de normes et standards pour faciliter l'accès aux données et encourager le développement d'outils citoyens.
- Nous soutenons toutes les initiatives qui visent au renforcement de la confiance dans les usages du numérique, dont celle portant sur les usages privés au-delà des capacités régaliennes de la carte d'identité électronique. Beaucoup de projets en cours chez les membres de l'EBG peuvent nécessiter l'évolution des moyens d'identification et d'authentification, pour déployer des usages nouveaux dans le commerce électronique, les services numériques, les médias etc.

Egalement, nous interpellons l'Etat sur le sujet de la promotion de la démocratie électronique qui peut aller jusqu'à la capacité à procéder à des votes électroniques. Ces nouveaux processus pour les élections nécessitent l'adoption massive de la carte d'identité électronique. Certains pays européens ont déjà mené des expériences intéressantes à ce sujet : l'Estonie avec le vote par Internet ou encore la Suisse avec des initiatives d'accompagnement de la vie démocratique. Il nous appartient d'apprendre de ces expérimentations.

## Fiscalité des entreprises innovantes

Concernant la fiscalité des entreprises innovantes, nous sommes sensibles aux efforts menés par le ministre pour conserver leurs statuts. Au-delà de la volonté de voir les accompagnements de l'État à cette industrie par l'allègement de certaines contraintes financières et administratives, nous aimerions insister sur la nécessité de premier ordre de disposer d'un environnement de régulation stable pour des périodes suffisamment longues. Ces périodes devront être au moins égales à la durée des investissements dans ce type de projet qui dépasse largement celui d'une législature.

## Gouvernance

Concernant le conseil national du numérique, l'EBG salue sa création et souhaite renforcer son message concernant la participation des organisations les plus représentatives. Il nous apparaît nécessaire que soient représentés les professionnels du numérique ainsi que les internautes de façon générale. Ainsi, nous recommandons la présence de l'EBG par l'un de ses représentants élus au sein de ce conseil.